AMÉNAGEMENTS DES ESPACES PUBLICS
DU CENTRE DE REALMONT

www.ateliertanka.com

Atelier TANKA © 2021

Maitrise d'ouvrage : Mairie de Réalmont
Atelier TANKA architectes mandataires
Complement TERRE Paysagistes
Papyrus Bureau d'études VRD
14 700 m²
2 600 000 €

AMÉNAGEMENTS DES ESPACES PUBLICS
DU CENTRE DE REALMONT
2020

1 Plan ancien de la bastide
2 Carte postale de Réalmont

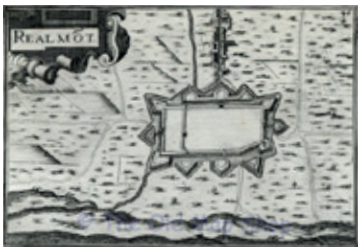

1

2

La bastide royale de Réalmont fait partie du large réseau de villes fondées du moyen âge qui furent construites dans le Sud Ouest de la France lors des XIII° et XIV° siècles pour des raisons d'ordre politique, économique et stratégique.

Si Réalmont est remarquable pour la régularité de sa structure urbaine, son intérêt patrimonial tient avant tout à la présence de couverts à double travée, à celle de l'Eglise située au cœur de la place centrale et à la grande homogénéité des façades bâties autour de cette même place.

Fort de sa structure commerciale très dynamique, Réalmont accueille par ailleurs depuis sa création un marché en plein vent qui fait aujourd'hui encore sa renommée et participe à son rayonnement territorial.

Les années 1950 voient l'avènement de l'automobile et la transformation rapide de tous les centres anciens. La commune de Réalmont n'échappe pas à ce phénomène et les surfaces dédiées à la voiture ne cesseront d'être gagnées sur l'espace public au détriment du cadre de vie des habitants, du patrimoine bâti et végétal. Cette grande accessibilité du centre profite cependant au maintien de l'activité commerciale en cœur de Bastide au XX° malgré la concurrence des centres commerciaux.

< Schéma de la zone d'intervention

Réalmont se trouve sur l'axe routier Castres-Albi (D612), axe stratégique de desserte économique du Tarn qui génère un flux de transit fort en lisière du centre historique (15000 véhicules/jours dont un nombre important de poids lourds) et participe à la dévalorisation de son cadre de vie.
Loin d'être en capacité de juguler ce flux routier, la problématique qui se pose à la commune est de parvenir à requalifier les abords de la traverse en sortant de la logique routière qui caractérise les aménagements urbains existants afin de renouveler son image et renforcer l'attractivité touristique et commerciale.
En 2015 la commune lance une réflexion sur le réaménagement des espaces publics de la traverse de la D612 associant le Conseil Départemental du Tarn, le CAUE 81, la Communauté de Commune et les représentants des associations des commerçants et habitants de Réalmont.

Secteur Pelissier

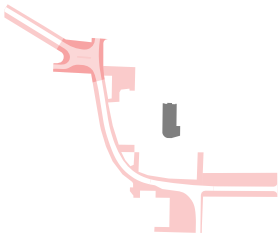

Le projet vise à affirmer une urbanité forte par l'introduction d'un nouvel alignement d'arbres de haute tige, le renforcement du rapport au parc existant, le rétrécissement du profil de la départementale, le dessin soigné des stationnements et cheminements piétons soulignés de larges bordures en granit. La place Pélissier réorganise les façades et les éléments singuliers du patrimoine végétal du secteur autour d'une composition claire qui remet en relation l'entrée vers le centre historique avec la proue du parc de la Verdeille.

Secteur 8 mai

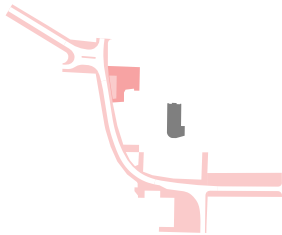

Le projet tire parti de la topographie pour créer un large emmarchement qui met en scène le cèdre existant et ouvre la départementale vers de la place du 8 mai. L'espace de la place est traité comme un seuil aux portes du centre historique où le piéton devient prioritaire, la voiture est invitée à rouler au pas et l'espace dévolu aux usages sociaux et commerciaux (marché de plein vent) est revalorisé. La rampe d'accès de la banque est reconfigurée afin de créer un itinéraire PMR plus fluide entre la départementale et la place.

Secteur Gambetta

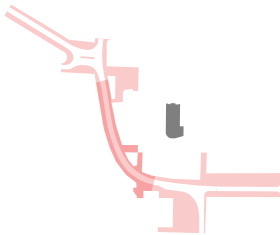

Le tour de ville intérieur est souligné par un large trottoir qui s'inscrit en continuité des seuils du 8 mai et de la rue Victor Hugo située à l'autre extrémité du projet. Les stationnements, le nouvel alignement d'arbres et les équipements d'éclairage public sont concentrés sur le tour de ville extérieur est associé à des matériaux qualitatifs tels que le pavé et les larges bordures en granit. Le bâtiment de la Caisse d'Epargne bénéficie quant à lui d'un traitement spécifique sur tout son pourtour afin de valoriser son architecture de qualité.

Secteur Abel Bessac

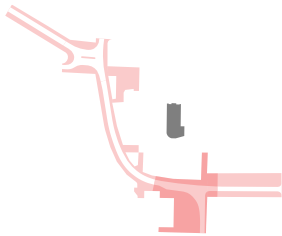

La situation dominante du bureau de Poste donne lieu à la création d'une placette haute dont l'accès se fait par un large gradin. L'intégralité du socle de la Poste est retravaillé en continuité du vocabulaire utilisé sur les autres secteurs et dans un soucis d'effacement des éléments techniques qui participent à la complexité actuelle de l'aménagement (rampe PMR, cuve de fioul, compteurs électriques. L'ensemble de la strate arborée est conservé sur le socle et intégré et renforcé dans le projet d'aménagement et la replantation de sujets arborés.

Secteur Armengaud

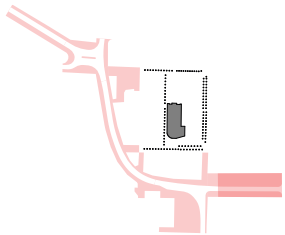

L'extrémité de la rue Victor Hugo fait l'objet de la création d'une placette qui accueillera la nouvelle terrasse de la brasserie et redynamisera la vie urbaine au niveau de ce seuil d'accès emblématique au centre. Le boulevard Armengaud, aujourd'hui surdimensionné (2x2 voies), est redessiné en continuité de l'avenue Gambetta afin de réintroduire une lecture claire du tour de ville. La partie du boulevard adossée au centre historique est rattachée aux façades et accueillera, suivant les périodes de la semaine, du stationnement minute ou le marché de plein vent. La notion de grand mail arboré, identitaire de la restructuration du tour de ville au XVIIIème, est restituée par un nouvel alignement de paltanes.

05 63 55 58 58

Noël - hôtel - Restaurant

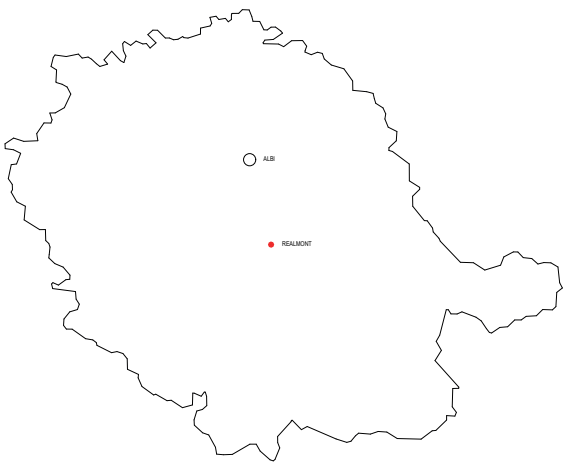

La bastide Royale de Réalmont fait partie du large réseau de villes fondées au moyen âge, dans le Sud-Ouest de la France. Au fil des siècles, sa structure urbaine évolue lentement puis connait l'avènement de l'automobile dans les années 50 va changer radicalement l'usage et la morphologie de l'espace public.

Le projet de réaménagement mené par la commune vise à reconquérir les espaces publics du tour de ville et à renouveler l'attractivité de cette bastide vivante.